

Mercier Vanderlinden mise sur sa succursale à Bruxelles

28 janvier 2019 16:08



Stéphane Mercier et Thomas Vanderlinden @wim kempnaers (wkb)

Le gestionnaire d'actifs anversoises propose désormais des services de conseil en planification patrimoniale. À cette fin, il a engagé Charles Kesteloot, ancien responsable de l'Estate planning d'une banque réputée.

Mercier Vanderlinden Asset Management s'agrandit. Pour la première fois de son histoire, la maison de gestion belge a ouvert une succursale. Historiquement établie à Anvers, elle vient d'inaugurer, en juin dernier, son bureau bruxellois, situé dans un bâtiment fraîchement rénové de l'Arsenal, à Etterbeek. Pour le diriger, la société de gestion d'actifs a fait appel à un juriste expérimenté, Charles Kesteloot, ancien responsable de l'Estate planning au sein d'une banque renommée de la capitale. Ce dernier a aussi la responsabilité de développer un nouveau service aux clients: le conseil en planification patrimoniale.

Pourquoi Mercier Vanderlinden, fondée en 1999 à Anvers, met-elle le cap sur Bruxelles aujourd'hui? *"Nous avons une belle clientèle dans la capitale et quatre de nos associés sont bruxellois"*, explique Thomas Vanderlinden, CEO de la maison de gestion qu'il a co-fondée avec Stéphane Mercier pour gérer le patrimoine issu de la vente d'importantes participations de leurs familles respectives dans An-Hyp, Devos-Lemmens et Frisk au milieu des années 1990. *"Premièrement, nous souhaitons être plus proches de nos clients"*, détaille le patron de Mercier Vanderlinden. *Ensuite, cette nouvelle localisation facilitera la vie de plusieurs collègues. Enfin, cela permettra d'attirer du talent plus facilement: le déplacement jusqu'à Anvers est un frein pour beaucoup de gens."*

"Nous avons une belle clientèle dans la capitale et quatre de nos associés sont bruxellois."

Partager sur

THOMAS VANDERLINDEN
CEO MERCIER VANDERLINDEN

"Approche personnalisée"

Quant au développement d'un service de planification patrimoniale, *"il répond à une attente de la clientèle"*, indique Charles Kesteloot, qui a pris ses fonctions à la mi-janvier. *"Cela fait quinze ans que je fais de la fiscalité et, chaque année, de nouvelles réformes, de nouvelles directives européennes impactent les clients, qu'ils*

s'agisse de personnes physiques ou de sociétés. Nous souhaitons proposer un accompagnement des clients sur les aspects fiscaux car il existe un besoin d'information à ce sujet."Mercier Vanderlinden a forgé son succès en gérant en commun les intérêts des familles fondatrices et ceux de sa clientèle. Avec cette ouverture au conseil en matière fiscale, " nous voulons renforcer cette idée de partenariat qui a généré cette confiance dans notre gestion d'actifs", précise Thomas Vanderlinden. "Chaque famille a besoin d'une approche personnalisée." "Nous voulons proposer des solutions adéquates, simples et pérennes, ajoute Charles Kesteloot. Aujourd'hui, en Belgique, celui qui prend l'initiative d'une planification peut régler de façon optimale sa situation patrimoniale." Thomas Vanderlinden confie que cela a fait défaut lors de la succession de son père. "Il faut encourager les familles à mettre les jeunes autour de la table et à les inclure dans les décisions", conclut-il.

"Cela fait quinze ans que je fais de la fiscalité et, chaque année, de nouvelles réformes, de nouvelles directives européennes impactent les clients, qu'ils s'agisse de personnes physiques ou de sociétés. Nous souhaitons proposer un accompagnement des clients sur les aspects fiscaux car il existe un besoin d'information à ce sujet."

Partager sur 

CHARLES KESTELOOT
DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
BRUXELLOISE DE MERCIER VANDERLINDEN

Près de 3 milliards d'euros

L'implication des familles Mercier et Vanderlinden dans la société de gestion – 90% des avoirs familiaux sont placés dans les fonds maison – a convaincu une vaste clientèle qui représente aujourd'hui 1.400 comptes et des actifs sous gestion de près de 3 milliards d'euros. La stratégie du gestionnaire se veut transparente. "Le but est de préserver le pouvoir d'achat tout en permettant une certaine dépense, explique Thomas Vanderlinden. Notre ambition est davantage de ne pas commettre de faute que de réussir de grands coups. Au tennis, nous serions un joueur de fond de court. Nous sommes donc actifs mais de manière prudente." La philosophie d'investissement qui en découle est simple. "Nous jouons le thème de l'élargissement de la classe moyenne dans le monde, à travers des investissements dans des multinationales, indique Thomas Vanderlinden. Nous sommes donc spécialisés dans les blue chips (les grandes entreprises, ndlr). Nous voulons en plus de la qualité: nous cherchons des sociétés qui ont un ancrage familial ou un actionnaire stable qui donnera l'occasion au management de réfléchir à long terme, ce qui est gage de stabilité des bénéficiaires. Enfin, nous cherchons un bon retour sur investissement: le prix est donc crucial. Nous communiquons avec nos clients pour leur expliquer pourquoi nous détenons telle ou telle société."

"Nous jouons le thème de l'élargissement de la classe moyenne dans le monde, à travers des investissements dans des multinationales."

Partager sur 

THOMAS VANDERLINDEN
CEO MERCIER VANDERLINDEN

Dans les trois fonds de Mercier Vanderlinden, on trouve actuellement des actions telles que Berkshire Hathaway **BRK.A 2,04%**, Fairfax Financial **FRFHF 0,58%**, Microsoft **MSFT 3,34%** ou encore AB InBev **ABI 1,56%**. En moyenne, les participations restent quatre à cinq années en portefeuille. Le succès de cette stratégie a permis à la société de gestion d'augmenter ses actifs sous gestion de 500 millions à près de 3 milliards d'euros en cinq ans. Elle emploie aujourd'hui 35 personnes, soit deux fois plus qu'il y a deux ans.